J1407
ORTHOPTISTE

Autres emplois décrits

- Orthoptiste rééducateur / Orthoptiste rééducatrice en basse vision

Définition

L'Orthoptiste est un professionnel du diagnostic des troubles visuels et de la rééducation.

- Réalise des bilans visuels et dépiste les anomalies de la vision binoculaire et la motricité des yeux
- Propose des exercices de rééducation visuelle adaptés aux besoins des patients
- Collabore étroitement avec des ophtalmologues pour le suivi et le traitement des patients
- Utilise des équipements spécialisés pour évaluer la santé oculaire
- Peut intervenir dans des contextes spécialisés comme la basse vision
- Contribue à l'éducation des patients sur la santé oculaire et la prévention des troubles visuels

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Bac + 3 Diplôme d'État d'orthoptiste. La certification est obligatoire pour exercer ce métier en France.

Certifications et diplômes :

- Certificat de capacité d'orthoptiste

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Procéder à des examens visuels
- Mettre en place une démarche de soins
- Concevoir le projet de rééducation ou de réadaptation orthoptique et arrêter les conditions d'intervention selon la situation du patient
- Concevoir le programme de la séance d'orthoptie et adapter les exercices selon les réactions du patient
- Déterminer le besoin de rééducation orthoptique à partir de tests et informer le patient
- Exécuter des examens visuels pour détecter les anomalies de la vision

- Eduquer le patient sur les pratiques favorisant une meilleure vision

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Analyser la posture visuelle et proposer des corrections
- Expliquer de manière claire et pédagogique

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Développer des programmes de prévention de la fatigue visuelle
- Guider le patient dans l'utilisation de dispositifs optiques spéciaux

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Cerner le type de dysfonctionnements (strabisme, non convergence), les difficultés (maux de tête, vision double) et l'environnement du patient
- Concevoir et réaliser des soins de rééducation
- Evaluer la capacité visuelle résiduelle pour adapter les exercices
- Suivre l'évolution de la condition visuelle du patient
- Agir rapidement en cas de dégradation de la vision du patient
- Réaliser le bilan de fin de rééducation avec la personne et échanger des informations avec le médecin, l'enseignant, ...
- Organiser le suivi des dossiers médicaux
- Effectuer des tests permettant d'évaluer la vision, la pression intraoculaire et d'autres paramètres de l'oeil
- Enseigner, développer des compétences

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène hospitalière
- Documenter les interventions et les anomalies rencontrées
- Communiquer clairement les progrès aux parties prenantes
- Collaborer avec des équipes multidisciplinaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Renseigner des documents médico-administratifs

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Traiter les données de suivi des patients
- Maintenir à jour les dossiers médicaux
- Conduire des travaux d'études et de recherche

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et de précision

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Techniques d'électrophysiologie oculaire**
- Connaissance des impacts psychologiques de la déficience visuelle
- Connaissance des traitements alternatifs pour la vision
- Rééducation basse vision
- Techniques d'exploration du sens chromatique
- Techniques d'exploration visuelle
- Techniques de mesure de l'acuité visuelle
- Techniques de mesure de la tension oculaire
- Techniques de rétinographie
- Pathologies oculaires
- Anatomie, physiologie
- Dispositifs médicaux d'aide à la vision
- Techniques de gestion du stress pour les patients
- Ecoute active

Techniques professionnelles

- Techniques de conseil en ergonomie visuelle
- Techniques de communication avec des patients malvoyants
- Techniques de premiers secours en cas d'urgence oculaire
- Gestion des urgences oculaires

Produits, outils et matières

- Utilisation de matériel orthoptique spécialisé
- Utilisation d'appareils et outils de contrôle et/ou de mesure (loupe binoculaire, balance, règle...)

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En bureau d'études
- En contact avec du public

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Publics spécifiques

- Patients

Statut d'emploi

- Profession libérale
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Cabinet libéral
- Etablissement de santé

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail